

TEXTILE EXPRESS

Bulletin du Réseau RH Textile

N° 84, avril 2020

En ce temps de pandémie, les annonces se succèdent et tout fonctionne à très grande vitesse. Pour vous aider à y voir plus clair, l'équipe du CSMO Textile demeure à votre service, que ce soit par courriel ou par téléphone (boîtes vocales), au 819 477-7910 :

[Linda Cyrenne](#), directrice générale, poste 213

[Christine Gervais](#), technicienne comptable, poste 215

[Étienne Marquis](#), coordonnateur de la formation, poste 202

[Marc Olivier Kenmo](#), chargé de projet RH, poste 203

Peu importe les circonstances, nous mettons toutes nos ressources pour vous venir en aide.

Sommaire

- Plus de 85 % des entreprises sont prêtes pour la relance
- Les entreprises partagent leurs bonnes pratiques
- Le CSMO vous informe sur la COVID-19
- Le web à la rescousse
- Un nouvel outil pour recruter de la main-d'œuvre
- Encore plus de guides RH gratuits
- Hausse du salaire minimum le 1^{er} mai

SONDAGE EN LIGNE

Plus de 85 % des entreprises sont prêtes pour la relance

Le CSMO Textile a été mandaté par les autorités gouvernementales pour effectuer des études et des analyses au sujet des impacts de la COVID-19 sur les activités manufacturières. Du 8 au 14 avril, nous avons donc mené un nouveau sondage en ligne auprès des entreprises de notre industrie. En voici quelques constats :

- Les deux tiers des entreprises sondées fonctionnent à moins de 50 % de leur capacité;
- La proportion des employés d'usine toujours en emploi est très légèrement inférieure à celle des employés cadres;
- La subvention salariale aux PME (représentant 75 % du salaire des employés) est le programme d'aide le plus populaire;
- Les deux tiers des répondants déplorent que les programmes d'aide soient trop longs à remplir, trop complexes ou s'appliquent mal à leur réalité;
- Presque tous les répondants (42 sur 46) affirment toutefois que leur entreprise pourrait reprendre ses activités normales en une semaine ou moins si le gouvernement mettait fin au confinement.

[Nous vous remercions chaleureusement de participer à ces sondages. Ils nous donnent des informations essentielles à la mise sur pied de politiques d'aide aux entreprises adaptées à notre secteur.](#)

RENCONTRES VIRTUELLES

Les entreprises partagent leurs bonnes pratiques



Photo : © Zoom Video Communications

Le 9 avril dernier, le CSMO Textile a organisé une rencontre virtuelle afin de permettre à des entreprises d'échanger sur leur réalité en cette période de COVID-19. Les discussions ont porté sur les impacts de la pandémie sur les activités manufacturières : des usines ont dû cesser temporairement leur production ou fonctionnent au ralenti, tandis que d'autres tournent à plein régime. Dans certains cas, on est même à la recherche de travailleurs.

Les situations diffèrent, mais les entreprises ont aussi des préoccupations communes, dont la santé et la sécurité de leurs travailleurs, sans compter l'inquiétude de ces derniers face à la pandémie. À travers les échanges, les participants ont pu faire le plein d'idées sur la façon de gérer la crise.

Cette première rencontre ayant été un franc succès, nous **invitons les responsables des ressources humaines et dirigeants d'entreprise à une seconde visioconférence le 23 avril prochain**. Les objectifs de la rencontre seront d'échanger sur les enjeux en matière de gestion des RH (mises à pied, SST, rémunération, etc.), de transmettre l'information sur les programmes de soutien aux entreprises, de partager les bonnes pratiques et de fournir des références et/ou outils pertinents.

Pour participer ou obtenir plus d'information, communiquez avec [Marc Olivier Kenmo](#), chargé de projet RH.

PROGRAMMES D'AIDE

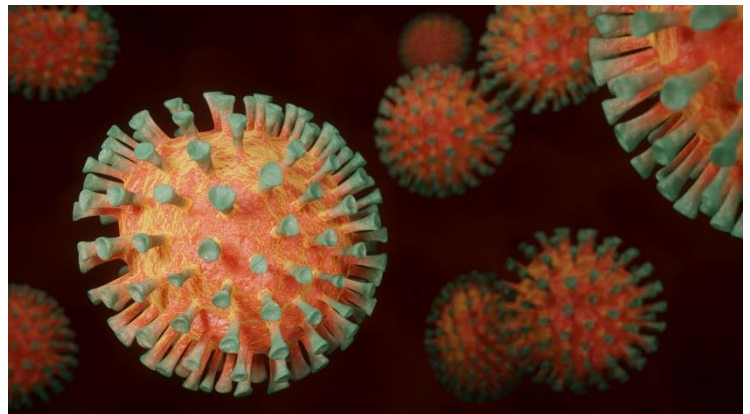
Le CSMO vous informe sur la COVID-19

Vous trouvez que les annonces se succèdent si rapidement qu'il devient difficile de suivre le rythme? Vous avez bien raison! C'est pourquoi nous tentons de regrouper les informations pertinentes à partir d'une seule page web : www.csmotextile.qc.ca/covid-19. À partir de ce lien, vous avez accès à la liste des programmes d'aide et à d'autres renseignements importants, le tout en deux volets : l'un pour les **employeurs**, l'autre pour les **travailleurs**.

Avec toutes les communications et précisions apportées aux programmes déjà annoncés, nous vous invitons à consulter régulièrement cette page. Nous prenons soin de publier des mises à jour fréquentes afin de vous présenter les communications gouvernementales dès qu'elles sont en ligne.

NOUVEAU : Le [Programme actions concertées pour le maintien en emploi \(PACME\)](#) vise à fournir un soutien direct aux entreprises qui connaissent une réduction de leurs activités, en raison des effets de la pandémie de COVID-19. Il vise notamment à favoriser la formation et l'implantation de bonnes pratiques en gestion des ressources humaines. Notez que les projets liés au PACME doivent être réalisés avant le 30 septembre 2020.

Votre CSMO peut aussi déposer des demandes. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de plus d'information à ce sujet.



CALENDRIER DES FORMATIONS

Le web à la rescousse

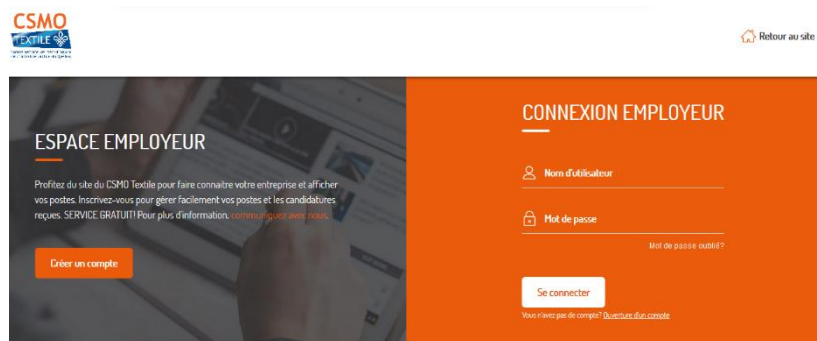
Une infolettre après l'autre, nous sommes tous à même de constater la multiplication de l'offre de formations en ligne. Peut-être êtes-vous d'ailleurs tombé sur une proposition que vous ne pouviez pas refuser? Avec les mesures d'aide financière annoncées par les gouvernements, vous pouvez profiter de cette période de confinement pour continuer à développer les compétences de votre personnel, qu'il soit à l'usine ou à la maison. Le CSMO Textile poursuit par ailleurs ses activités afin de vous offrir les formations les mieux adaptées au secteur. Une formation technique de base sera bientôt testée. Des activités touchant les RH, le compagnonnage et la supervision sont aussi disponibles. **De plus, pour un temps limité, nous proposons aux entreprises de notre industrie un accès gratuit aux [formations textiles en ligne du Réseau manufacturier canadien](#).**



Si vous avez des questions liées au développement des compétences, communiquez avec Étienne Marquis, coordonnateur de la formation, [par courriel](#) ou au 819 477-7910, poste 202.

AFFICHAGE DES OFFRES D'EMPLOI

Un nouvel outil pour recruter de la main-d'œuvre



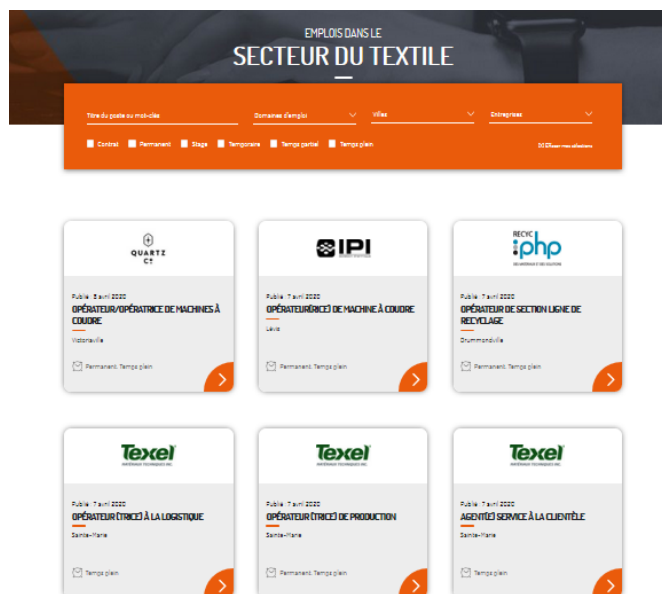
Les entreprises de l'industrie textile du Québec disposent maintenant d'un nouveau système d'affichage de postes disponibles, jumelé à un outil de gestion et de suivi des candidatures. Accessible à partir du site Internet du CSMO Textile, le service [emplois.csmotextile.qc.ca](#) permet d'afficher tous les postes sans avoir à répéter les informations de base comme le nom, l'adresse et la présentation de l'entreprise.

Si vous n'avez pas de code d'accès, cliquez sur « Créer un compte » et suivez les instructions pour inscrire les renseignements sur votre entreprise. Si vous avez un code d'accès, utilisez la partie de droite, « Connexion employeur ».

Pour chacun de vos postes publiés, vous pourrez effectuer un premier tri des candidatures (rejeter, mettre en attente ou accepter) et inscrire des informations supplémentaires sur chacun des candidats. Vous pourrez retirer l'offre dès que vous le désirerez et le republier plus tard, sans devoir tout reprendre depuis le début.

Les chercheurs d'emploi bénéficient quant à eux de fonctions plus avancées pour trouver des postes. Comme auparavant, la liste des postes offerts est disponible à partir d'un onglet situé dans la partie supérieure du [www.csmotextile.qc.ca](#).

Ce n'est qu'un bref aperçu des nouvelles fonctions offertes à partir de ce nouveau service. Pour plus d'information, communiquez avec Marc Olivier Kenmo, chargé de projet RH, à [mokenmo@csmotextile.qc.ca](#) ou au 819 477-7910, poste 203.



GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Encore plus de guides RH gratuits

Pour soutenir les entreprises dans la gestion efficace de leurs ressources humaines, le CSMO Textile poursuit la diffusion de ses nouveaux fascicules RH. Vous trouverez 11 de ces guides téléchargeables sur notre site internet, dont voici les plus récents :

- Fascicule no 7 : [Gestion de la formation](#)
- Fascicule no 8 : [Évaluation des emplois](#)
- Fascicule no 9 : [Communication organisationnelle](#)
- Fascicule no 10 : [Outils de communication en entreprise](#)
- Fascicule no 11 : [Marque employeur](#)

Chacun de ces fascicules contient des outils et fiches d'information utiles pour la gestion des ressources humaines.

Pour les télécharger, vous n'avez qu'à cliquer sur les liens identifiés dans le fascicule. Le téléchargement des documents PDF, Word ou Excel se fera automatiquement, à partir de notre site web.

Pour plus d'information, communiquez avec Marc Olivier Kenmo, chargé de projet RH, par [courriel](#) ou au 819 477-7910, poste 203.



CONDITIONS DE TRAVAIL

Hausse du salaire minimum le 1^{er} mai



Le salaire minimum au Québec sera haussé à 13,10 \$ l'heure à compter du 1^{er} mai 2020. Il s'agit d'une augmentation de 0,60 \$ l'heure, ou 4,8 %. Cette augmentation répond à un des objectifs du [Plan stratégique 2019-2023](#) du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, soit de contribuer à l'atteinte de conditions de travail satisfaisantes et de relations de travail harmonieuses : « Dans l'optique de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des salariés et salariées tout en préservant la compétitivité des entreprises, le Ministère doit notamment s'assurer que le salaire minimum peut

représenter une rémunération suffisamment intéressante afin de combler des emplois présentement disponibles en grand nombre. Il doit également viser à maintenir un pouvoir d'achat adéquat pour cette catégorie de salariés et salariées tout en tenant compte de la capacité financière des entreprises. »

FORMATIONS ET ÉVÉNEMENTS

Préparez la relance!

Pour tout savoir sur nos prochaines activités de formation, consultez le [calendrier](#) sur le site Internet du CSMO Textile.

Avec la contribution financière de :



À LA RECHERCHE DE CANDIDATS
AVEC EXPÉRIENCE?

[AFFICHEZ VOS POSTES](#)

et recevez directement des candidatures